



changement de statut et carte de séjour

Par **majdoul77**, le **19/01/2012** à **13:33**

Bonjour,

Je suis en post doc et je termine mon contrat fin de ce mois ci (janvier 2012). j'ai une proposition pour un CDI que j'ai accepté cependant je n'ai toujours pas signé le contrat et l'employeur ne peut pas encore me fourinir de promesse d'embauche car la date du debut de contrat n'est pas encore fixée. mon problème c'est que ma carte arrive bientôt à expiration et je n'ai rien encore d'officiel est ce que je dois attendre la promesse d'embauche ou bien le contrat ou je dois aller à la prefecture pour demaner un RDV pour renouveler mon titre de séjour? je ne sais pas quoi faire et l'expiration de ma carte m'angoisse. est ce que vous pouvez me renseigner SVP ?

Je précise que la date d'embauche est précisée entre le 25/01/2012 et 15/02/2012 mais le problème est que ma carte s'expire le 31/01/2012.

Je suis à la prefecture de nanterre

Merci d'avance pour vos réponses